



Fédération Générale des Mines et de la Métallurgie

S'engager pour Chacun
Agir pour Tous FGMM

Questions des salariés

Chaque mois, la direction organise un CSE qui permet d'échanger avec vos représentants du personnel.

Quelles sont vos attentes ?

En tant que salarié, il est légitime de se poser des questions sur le fonctionnement de l'entreprise. Le télétravail nous a éloigné de notre lieu de travail habituel. La CFDT vous propose de garder le contact et de nous envoyer à tout moment vos questions.



Comment envoyer les questions aux élus CFDT ?



1. Par email à RBFSo.CFDt@fr.bosch.com
2. Directement auprès de vos élus Téléphone / Skype / Teams / Présentiel
3. Au local syndical CFDT situé à côté du CSE. En cas d'absence, une boîte aux lettres est disponible.

Vos questions seront transmises en toute confidentialité à la direction puis débattues en séance.

Un retour vous sera communiqué à la prochaine diffusion et aussi directement sur le site <http://cfdtboschfrance.fr/>

Actualité du site de Saint Ouen

Covid / Télétravail : Reprise d'activité 2 jours en présentiel, Jauge à 50 %. Port du masque toujours obligatoire. Le Passe sanitaire n'est pas obligatoire pour se restaurer sur le site. Passe sanitaire obligatoire pour : séminaires, repas en extérieur, foires et salons, certaines visites commerciales, les interventions chez les particuliers, la plupart des déplacements professionnels (train, avion).

Travaux en cours : De nombreux chantiers sont en cours sur le site de Saint Ouen.

Livraison prévisionnelle du campus : 1^{er} semestre 2022



Visitez régulièrement notre site internet <http://cfdtboschfrance.fr/>

N'hésitez pas à prendre contact avec vos élus CFDT pour plus d'informations RBFSo.CFDt@fr.bosch.com

Flash moi !

